

Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 25 (1957)
Heft: 10

Artikel: Remous chez Albion
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-570505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mercredi

Acheté, à Piccadilly Circus, plusieurs paquets de «Sobranié», que Francisco G. aimait tant. Ces cigarettes russes sont merveilleuses, et d'un goût délicat qui me ferait presque oublier ma préférence pour les cigares. On en vend de deux modèles: noires, à bout doré, timbrées aux armes de la chère vieille Russie, calibre normal, en boîtes bleu-nuit pareillement écussonnées; blanches, à bout argenté, avec armoiries de même, grand calibre, en boîtes couleur crème.

Jeudi

Albany. Le nec plus ultra du *smart* londonien. Après bien des tâtonnements (je ne sais pas l'anglais, et les passants que j'interroge ignorent jusqu'à l'existence de cette fameuse résidence!) je découvre enfin, à gauche de Burlington Arcade's et formant corps avec elles, l'entrée principale de *The Albany*. Considérée du côté de Picadilly, l'on n'en voit guère qu'un pan de mur gris, jalousement surveillé par un gardien galonné qui me fait signe de rengainer mon appareil photographique. Mais derrière!... L'issue de «secours» débouche dans Savile Row, où nul farouche cerbère ne me gêne. Et là, à travers les fenêtres grillées de *l'Albany Club* (il n'ouvre que le soir et n'accueille, vraisemblablement, que les habitants de cette retraite fermée) j'aperçois une étroite impasse, mélancolique un peu, et bordée de villas aux façades austères et désuètes, non pas des cottages, mais des maisons de maître, bien qu'elles ne soient pas précédées du traditionnel jardinet. Ce lieu respire le secret et la «respectability», tout ensemble. Lord Byron a habité une de ces garçonnières, et on l'imagine fort bien s'y abandonnant à de malades amours.... A deux ou trois reprises, j'ai pu surprendre des jeunes gens, émules de Brummel ou du chevalier d'Orsay, et beaux comme se piquent de l'être parfois les Anglais (je pense à un portrait à la sanguine, une reproduction, de Lord Alfred Douglas à seize ans, admiré au passage dans le cartonnier de Jean L.), sortant par la porte dérobée, enveloppés de mystère et de dignité.

Le soir, je vais dîner seul à Hampstead, et rentrerai seul, hélas!

Jean-Jacques THIERRY

(à suivre)

Remous chez Albion

par Scorpion

De récentes nouvelles d'Angleterre, dont la presse étrangère se fait l'écho en maints endroits, nous apprennent qu'un grand débat va s'ouvrir à la Chambre des Communes.

La cause est de nature à soulever d'innombrables controverses puisqu'elle traite d'une révision de la loi sur la prostitution.

L'initiative de cette réforme revient au Comité Wolfenden qui, sur l'ordre du gouvernement, a mené une enquête approfondie portant sur les mœurs en Grande-Bretagne et au sujet de laquelle il vient de publier un rapport volumineux (1).

La chose, en elle-même déjà, est réjouissante car elle témoigne de l'évolution considérable qui s'est faite dans les esprits chez nos excellents amis anglais. En effet, il y a cent ans, un semblable battage auquel se mêlent tous les journaux de l'île, voire même la BBC qui en appelle au jugement de ses millions d'auditeurs, n'aurait été possible, vu l'horreur que l'on vouait à ce qui avait trait à la sexualité et à ses innombrables manifestations.

Le célèbre Comité, du nom de son fondateur, Sir John Wolfenden, comprend une douzaine de membres qui se recrutent parmi des médecins, des avocats, des ecclésiastiques, etc. L'idée travaille, accumulant des documents et des preuves décisives en faveur d'une réforme retentissante.

1 Report of the Committee on Homosexual Offences and Prostitution (Her Majesty's Stationery Office).

Son action est considérable qui englobe toutes les formes de la prostitution, allant jusqu'à s'intéresser à l'avenir des maisons closes, à celui des professionnelles, etc. Nous ne relèverons, de ce vaste programme, que les résolutions qui concernent directement l'homosexualité et qui constituent, comme on peut le penser, la partie la plus discutée du projet Wolfenden.

C'est d'abord la place et la liberté accordées à la vie privée des gens. Le Comité s'élève énergiquement contre toute intrusion dans l'existence des citoyens et contre le fait que les pratiques homosexuelles entre adultes consentants soient encore considérées comme un crime en Angleterre. Il demande à ce que la façon de vivre d'un homme soit respectée, pour autant qu'elle ne porte atteinte ni à la morale ni à la sécurité sociales. Chacun a le droit de faire chez lui ce que bon lui semble. A ce propos, le rapport Wolfenden nous apprend, ô paradoxe!, que les homosexuels peuvent être punis de prison à perpétuité (suivant les cas et les circonstances) alors que l'amour entre femmes demeure, sur le plan juridique, à l'abri de toute poursuite.

En revanche, et selon une optique que nous approuvons entièrement, le Comité Wolfenden condamne durement les attentats commis sur les mineurs par des adultes. Il réclame pour ces derniers un châtiment sans indulgence et suggère que les jeunes victimes soient placées sous surveillance dans des maisons de redressement. Seules, des sanctions sévères contre des pédérastes sans scrupules et dépourvus de tout sens de responsabilité, permettront de protéger la jeunesse d'une manière efficace. A écrire cela, la résolution Wolfenden se trouve en singulier accord avec la législation de très nombreux pays.

Le Comité attire aussi l'attention sur le fait que l'homosexualité, contrairement à ce que l'on croit encore trop souvent, n'est pas un signe de décadence d'une civilisation. Elle ne met aucunement en péril les valeurs spirituelles et morales d'une nation. Le seul et véritable danger est constitué par des relations entre adultes et mineurs, ceux-ci pouvant être malheureusement influencés.

Si quelques journaux ont protesté avec force contre l'action du Comité Wolfenden auquel ils reprochent une trop grande largesse de vue, les autres, et parmi lesquels quelques-uns des plus influents (le Times par exemple) parlent avec compréhension de l'initiative courageuse du Comité et espèrent que la Chambre des Communes saura se montrer prochainement à la hauteur de la confiance que lui voue le pays tout entier. Nous verrons ce que décide finalement M. Richard Butler, à qui le projet a été remis.

Echos de presse: (extraits)

«GAZETTE DE LAUSANNE», Lausanne

... la prostitution (des dizaines de reportages l'ont déjà montré) s'étale dans les principaux centres de Londres et des grandes villes de province avec une audace dans le racolage et une ostentation, dont on chercherait vainement peut-être la pareille ailleurs. Aussi, regardant les faits avec réalisme, répondant là aux vœux de beaucoup de personnes, les éminents juristes, médecins, ecclésiastiques, membres de la commission, recommandent-ils de nettoyer les rues contaminées.

Or, à l'heure actuelle, les prostituées sont régulièrement condamnées à payer une amende de deux livres sterling, pour avoir importuné les passants. Mais cette somme est par trop dérisoire, une goutte d'eau dont les péripatéticiennes s'acquittent, paraît-il, comme d'un petit impôt pris sur leur gros revenu. Il s'agit donc d'élever les amendes à dix, voire vingt-cinq livres, et si besoin est de les accompagner de peines de prison.

Le fait de balayer ainsi les trottoirs de Piccadilly, de Park Lane, de Maida Vale ne manquerait pas évidemment d'encourager l'extension du système dit des *call girls* et de multiplier ces avis, qui épinglés dans des vitrines spécialisées du Soho proposent aux désœuvrés — avec un numéro de téléphone — les

services de *modèles*, *masseuses* ou autres compagnes. Mais faisant preuve de logique et de sang-froid dans un domaine où fleurissent mille équivoques, le rapport remarque froidement qu'il n'est pas possible de supprimer la prostitution par des mesures légales et que du moment où la société la tolère, il faut qu'elle puisse poursuivre son activité avec le maximum de discrétion et de retenue.

« CRIME ABOMINABLE »

Si la majorité des Britanniques semble approuver ces conclusions de la commission, l'affaire se gâte et le tonnerre se met à gronder dès que l'on aborde la question de l'homosexualité. Au regard du droit anglais, l'homosexualité en effet est réputée, selon une expression d'origine biblique, *crime abominable*, et les coupables sont passibles de l'emprisonnement à vie. En fait, les tribunaux font ici preuve de souplesse et si en 1955 le nombre des offenses officiellement enregistrées fut de 6644, le nombre des condamnations s'éleva seulement à 1065. Néanmoins, la rigueur de la loi à l'égard des homosexuels, même si les juges la tempèrent de leur clémence, paraît choquante à des esprits modernes; d'autant plus que le système éducatif et social de la Grande-Bretagne favorise les déviations, que les rapports entre femmes, eux, ne tombent pas sous le coup de la loi, et que la plupart des pays continentaux ont adopté sur ce point une attitude très libérale.

Aussi bien, un vaste parti réformiste s'était-il rassemblé, il y a quelques années, pour obtenir que le régime britannique s'aligne sur celui de la France, de la Belgique, de l'Italie, des pays scandinaves. Le mouvement avait pris quelque consistance en 1949, à la suite d'un rapport officiel établi conjointement par le corps médical et la magistrature. Quelques procès embrouillés avaient été ensuite l'occasion d'une campagne nouvelle, où à tour de rôle le *New Statesman*, le *Sunday Times*, la BBC, le député conservateur Robert Boothby avaient fait entendre la voix de la raison. Et voici maintenant le comité Wolfenden, qui déniait à la loi le droit d'intervenir dans la vie privée des gens, demande de légaliser les pratiques homosexuelles entre adultes.

Il n'est évidemment pas question de réduire les peines frappant les invertis, qui corrompent des mineurs ou qui agrédissent des personnes non consentantes. Mais il s'agit tout simplement, selon le mot d'un grand psychiatre, dont les mœurs sont à l'abri du soupçon, de voir dans l'homosexualité une *anomalie naturelle*.

D'OU VIENT CETTE TEMPETE?

Bien qu'approuvée par l'Eglise, la Faculté, la Magistrature, cette proposition soulève donc l'ire d'une grande partie de la population et de la presse. Et se voilant la face, le *Daily Mail* écrit d'une plume trempée dans l'encrier de l'indignation: «Les grandes nations sont tombées et les empires se sont écroulés, parce que la corruption y était socialement admise».

On pourrait s'étonner de la virulence de ces sentiments, dans un pays qui se veut être le berceau de la tolérance. Jour après jour d'ailleurs, l'Angleterre moderne part en croisade contre les interdits dressés par l'âge puritain, et dans ses journaux dominicaux, elle s'étend avec complaisance sur les mœurs particulières d'une foule de ses personnalités artistiques ou politiques.

Faut-il voir alors dans les propos violents tenus ces temps par les adversaires du rapport Wolfenden, une réaction contre le vent de libération qui à la suite de la dernière guerre souffle sur la pudique Albion? ou un dernier reste de cette époque victorienne, qui a imposé à la Grande-Bretagne un carcan de tabous?

On ne sait. Mais une chose semble certaine: devant la tempête qui déchire l'opinion, le gouvernement ne s'empressera pas de faire connaître sa pensée et de soumettre au Parlement les réformes législatives, qui devraient maintenant

s'imposer. Averti par les ennuis, que lui valut l'abolition de la peine de mort, il se gardera bien de blesser les convictions d'innombrables citoyens et il préférera assurément s'abstenir de tout engagement, plutôt que de risquer une révolte parmi les siens, à l'instant où chacun se met à songer aux élections générales de 1959.

Car l'équipe de M. Macmillan sait qu'une controverse morale est plus néfaste pour le prestige d'un gouvernement que toute dispute politique ou économique.

J. A. D.

«LA SUISSE», Genève

Où l'opinion ne suit plus la commission Wolfenden

La même diversification géographique se retrouve lorsqu'il s'agit de porter un jugement sur l'homosexualité. Mais à ce propos l'attitude du public contredit très nettement celle de la commission Wolfenden qui propose de ne plus poursuivre comme un crime les rapports entre homosexuels adultes et consentants. A l'heure actuelle en effet, l'Angleterre demeure l'un des rares pays qui punissent l'homosexualité en tant que telle. La loi est même des plus sévères puisqu'elle permet d'infliger l'emprisonnement à vie. Il est vrai que les juges ne vont jamais aussi loin.

Alors que certains sont parfois précipités dans une geôle — comme le fut Oscar Wilde il y a plus d'un demi-siècle — d'innombrables homosexuels notoires ne sont nullement inquiétés par la police. Le comité Wolfenden a d'ailleurs reconnu que loin d'être un phénomène rare et isolé, les pratiques homosexuelles seraient répandues dans toutes les classes sociales. En fait, il n'est pas absurde de croire que cette déviation soit plus courante en Grande-Bretagne que dans beaucoup d'autres pays. Les traditions éducatives et les habitudes sociales des Anglais tendent à cloisonner les sexes d'une manière qui peut certainement entraîner des répercussions aussi fâcheuses qu'imprévues.

Comme on peut le penser, les juristes, médecins, ecclésiastiques et autres personnages éminents qui ont fait partie de la commission royale se défendent bien de vouloir «légitimer» l'homosexualité. Ils ont même été conduits à proposer un renforcement des peines contre les hommes coupables de pervertir des jeunes gens. Pour les enquêteurs toutefois, la question était de savoir s'il convient de confondre la loi et la moralité. En face de ce problème ils ont répondu non: il n'appartient pas à la loi d'intervenir dans la conduite privée des citoyens lorsque celle-ci se déroule entre quatre murs et sans que l'ordre public en soit affecté.

Sans doute fallait-il s'attendre à ce que des recommandations de ce genre ne soient pas facilement acceptées par la masse de l'opinion publique. Mais la révolte a été encore plus vive qu'on ne pouvait le prévoir. Certes, bien des gens appuient une réforme qui selon eux aurait déjà trop tardé. Les journaux les plus influents, comme le *Times* et le *Manchester Guardian*, sont dans l'ensemble favorables aux propositions du comité Wolfenden touchant les homosexuels. Même le comité d'Action morale de l'Eglise anglicane a pris fermement position en affirmant qu'il serait nuisible de poursuivre et d'emprisonner les homosexuels adultes.

Les sondages d'opinion — et les simples conversations dans la rue — montrent toutefois que la plupart des Britanniques continuent de croire à la «mission morale» de l'Etat. Pour l'instant donc, les chances sont encore assez faibles de voir le gouvernement affronter le courant populaire et mettre en œuvre les suggestions du comité Wolfenden.

Jacques VERMONT.

«LE MONDE», Paris

... Dans le cas présent, les réactions d'une partie du public et de la presse sont d'autant plus vives que les recommandations du comité Wolfenden tendraient à «légaliser» les pratiques homosexuelles tout en aggravant par ailleurs les mesures répressives contre la prostitution.

Certes, il ne manque pas de gens pour reconnaître que la Grande-Bretagne est le seul pays où les homosexuels sont encore exposés à des punitions «médiévales», puisqu'ils restent — en principe — sous le coup d'un emprisonnement à vie. Les tribunaux, il est vrai, n'osent jamais aller aussi loin. Les chiffres cités par le rapport donnent une indication assez précise à cet égard. En 1955, le nombre des «offenses homosexuelles» officiellement enregistrées était de 6 644, mais le nombre des coupables incarcérés dans tout le pays était seulement de 1 065.

Une cause célèbre, qui défraya la chronique il y a quelques années, avait abouti à des condamnations assez sévères certes, mais qui ne dépassaient pas quelques années de prison. De même les innombrables cas signalés avec minutie par certains journaux londoniens du dimanche sont souvent traités avec une indulgence telle que des maîtres d'école accusés d'avoir corrompu leurs élèves ont pu retrouver d'autres postes dans l'enseignement. Le contraire serait d'ailleurs surprenant dans un pays où un système éducatif et social qui cloisonne les sexes ne manque pas de favoriser les déviations. Au surplus les mœurs originales de beaucoup de personnalités artistiques, littéraires ou politiques sont tellement notoires que la commission a elle-même cru nécessaire de faire une mise au point: le rapport précise en effet que l'homosexualité ne serait pas une exclusivité de l'«intelligentsia», mais qu'elle se manifeste à tous les niveaux de la société.

Les enquêteurs ont été un peu plus déroutés, semble-t-il, lorsqu'il s'agissait d'apprécier la nature même de l'homosexualité. Ils affirment d'une part qu'il ne s'agirait pas d'une «maladie». Ils recommandent néanmoins un recours plus fréquent à des méthodes médicales de traitement, tout en constatant aussi que le «choc de la prison» pourrait dans bien des cas être salutaire.

Il n'est évidemment pas question pour les membres de l'éminente commission d'adoucir en aucune manière les peines qui concernent la corruption des mineurs. Le rapport propose en tout cas que «l'offense la plus grave» à l'encontre d'un garçon de moins de seize ans continue d'être punie par l'emprisonnement à vie. De même toute «agression indécente», c'est-à-dire tout acte commis sans l'accord du partenaire et cela quel que soit l'âge de ce dernier, exposerait toujours à une peine de dix ans de prison, tandis que les pratiques intervenant entre un adulte et un adolescent consentant vaudraient au coupable un emprisonnement de cinq ans.

Le passage le plus discuté du rapport est toutefois celui qui soutient que l'acte qui se passe entre des adultes consentants ne devrait pas tomber plus longtemps sous le coup de la loi, dans la mesure du moins où les actes en question ne comporteraient point d'outrage public à la pudeur. Cette réforme ne ferait qu'aligner le régime britannique sur celui de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Belgique, de la Suède, du Danemark et même de l'Espagne. Elle a été réclamée par beaucoup de leaders politiques, sociaux ou même religieux qui ne craignent pas d'affronter l'opinion publique.

«L'EXPRESS», Paris

Après trois ans d'études, la Commission royale sur la «moralité», présidée par sir John Wolfenden, vient de publier ses conclusions. Son rapport a provoqué aussitôt de vifs remous à travers le pays, ne serait-ce que parce que la plupart des citoyens n'aiment pas qu'on leur parle de sujets déplaisants.

Les enquêteurs, il est vrai, ont fait preuve d'une franchise et d'un réalisme inattendus. Ils ont reconnu d'emblée qu'il serait vain de vouloir mettre un terme à la prostitution.

Ils ont témoigné d'une grande audace, en n'acceptant pas la thèse selon laquelle les prostituées seraient simplement victimes de ce que l'on appelle la «traite des femmes».

Ils reconnaissent qu'une étude approfondie serait nécessaire pour établir les causes réelles et complexes de ce phénomène social. Mais en attendant, ils constatent que la plupart des prostituées trouvent dans leur genre de vie des satisfactions qui les découragent de tout retour à un métier plus respectable.

La Commission royale s'est montrée encore plus courageuse en ce qui concerne l'homosexualité. Ce sont d'ailleurs les chapitres consacrés à ce sujet qui ont soulevé la plus violente tempête dans le public.

L'ouverture de l'enquête doit beaucoup à une affaire qui eut le plus grand retentissement il y a quelques années. Ce procès célèbre aboutit notamment à la condamnation d'un pair du royaume et de plusieurs complices qui se virent tous infliger des peines de prison.

Ce scandale provoqua des remous d'autant plus profonds que personne ne pouvait fermer les yeux devant l'écart qui existe depuis bien des années entre la vie réelle et les dispositions légales.

Qu'il faille protéger la jeunesse contre la corruption par des adultes, personne ne songe évidemment à le contester. A cet égard, les enquêteurs proposent même des peines plus sévères que par le passé. Mais la loi anglaise permet toujours d'emprisonner à vie les hommes coupables de pratiques homosexuelles, et cela même quand il s'agit d'adultes consentants qui se rencontrent entre quatre murs et qui ne sauraient donc causer aucun outrage public aux bonnes mœurs.

Certes, il est toujours difficile d'établir des statistiques dans un domaine aussi privé et aussi secret. Les membres de la Commission Wolfenden inclinent à croire que les chiffres établis par le docteur Kinsey aux Etats-Unis s'appliqueraient assez bien à la Grande-Bretagne.

Persécution systématique

En fait, on peut se demander très sérieusement si l'homosexualité n'est pas plus répandue en Angleterre que dans beaucoup d'autres pays.

Presque chaque jour aussi, les tribunaux sont saisis d'une affaire mettant en cause un instituteur, un chef de boy-scouts ou même un prêtre auxquels on reproche d'avoir initié leurs ouailles à des pratiques très spéciales.

Quant aux potins qui se racontent dans la «haute société», ils concernent avant tout les aventures ou mésaventures amoureuses d'acteurs, de députés et d'artistes qui «en sont».

Les enquêteurs eux-mêmes se sont donc demandé si les victimes de certains procès retentissants auraient été l'objet d'une «persécution systématique».

L'explication réelle est beaucoup plus simple, semble-t-il. La plupart du temps, les policiers ne s'occupent pas de ce qui se passe derrière les murs de la vie privée; mais il arrive que certains «constables» témoignent d'un zèle particulier. Et comme les tribunaux sont bien contraints d'appliquer la loi sous sa forme présente, il en résulte des inégalités de traitement tout à fait surprenantes.

En proposant de tolérer désormais les pratiques homosexuelles entre adultes consentants, la Commission royale bénéficie du soutien d'un grand nombre de réformateurs sociaux.

Bien souvent même, certaines autorités religieuses ont recommandé l'abandon de méthodes judiciaires dans cette lutte contre l'homosexualité. Mais si le grand public accepte plus ou moins que la prostitution féminine soit un «phénomène naturel», il a beaucoup plus de mal à admettre que l'Etat puisse «légaliser» les pratiques «perverses» des anormaux.

La logique n'a évidemment rien à voir avec cette attitude, puisque l'homosexualité féminine ne tombe en aucune manière sous le coup de la loi.

Le silence de l'archevêque

Il est assez frappant en tout cas que les organes «sérieux» comme le *Times*, le *Manchester Guardian* ou l'*Economist*, aient tous considéré que, dans l'ensemble, les suggestions du Comité Wolfenden seraient raisonnables, tandis que la plupart des journaux populaires sont en train de tonner contre une réforme qui «légitimerait» la perversion.

Seul le *Daily Mirror* a jugé bon de rester neutre en attendant les résultats d'un grand référendum qu'il a organisé auprès de ses lecteurs pour savoir si ceux-ci approuvent les mesures proposées.

Quant aux milieux ecclésiastiques, ils sont eux aussi divisés. Dimanche dernier, des sermons ont été prononcés dans d'innombrables églises contre un projet qui laisserait les gens «libres de faire ce qu'ils veulent», pourvu qu'ils aient pris la précaution de fermer leurs portes. Toutefois, l'archevêque de Canterbury qui, aux yeux de bien des citoyens, passe pour la plus haute autorité morale, a préféré jusqu'ici s'enfoncer dans un silence prudent.

Sur le plan politique, l'agitation n'est pas moins vive. L'un des membres de la Commission Wolfenden, qui est aussi un député conservateur — sir Hugh Linstead — doit déjà faire face à une campagne des «grands électeurs» de sa circonscription londonienne qui réclament sa démission à cor et à cri.

Si le problème n'as pas de rapport direct avec les divisions partisans, les conservateurs paraissent les plus prêts à protester contre les projets trop «libéraux» des enquêteurs.

Dans ces conditions, il est difficile de prévoir ce que fera le gouvernement. C'est au ministre de l'Intérieur, M. Richard Butler, qu'il appartiendrait de proposer les mesures législatives indispensables pour mener à bien les recommandations de sir John Wolfenden et ses collègues. M. Butler lui-même passe pour avoir un esprit plus tolérant et plus audacieux que les autres membres du cabinet. Mais il lui faudrait un courage exceptionnel pour affronter la révolte des «moralistes» dans les rangs du parti gouvernemental et dans l'ensemble du pays.

AUX ECOUTES

Quant à l'homosexualité, dans un article publié par le «British Medical Journal» qui fait autorité dans les milieux scientifiques, le Dr Rodney H. N. Long, estime que le nombre d'invertis n'est pas loin d'atteindre, en Grande-Bretagne, le chiffre effarant d'un million. Un million d'adultes!

Sur toute l'étendue de l'échelle sociale — en partant de la classe ouvrière et jusqu'au Parlement, le Foreign Office, le War Office, l'Amirauté, le Cabinet, l'entourage royal — on constate les empreintes de ce vice singulier.

Deuxième lettre à mon frère sans visage

Si tu veux que ta vocation sexuelle soit respectée par autrui, respecte-la toi-même et rends-la respectable.

Ne ridiculise pas ton sexe par une imitation caricaturale de la femme. Puisque tu aimes l'homme: *sois homme!*

J'ai toujours estimé que le premier devoir de l'homosexuel et principalement de l'homosexuel passif, comme moi, est de se montrer en toutes circonstances d'une virilité stricte de caractère, d'une inflexible rigueur dans ses devoirs professionnels et dans son comportement social.